

**COMMUNIQUE CONJOINT DES OBSERVATEURS
INTERNATIONAUX ET NATIONAUX DES ELECTIONS
PRESIDENTIELLE ET LEGISLATIVES DU 8 MAI 2005 EN
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

A l'issue du premier tour des scrutins présidentiel et législatifs du 13 mars 2005 en République Centrafricaine, Son Excellence Monsieur Abdou DIOUF, Secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), a décidé, pour le deuxième tour, de l'envoi d'une mission d'observation des élections présidentielle et législatives, et d'une équipe chargée de coordonner l'observation internationale et nationale desdits scrutins, fixés au 8 mai 2005.

Sous la supervision de la cellule de Coordination de l'observation internationale et nationale, les observateurs internationaux et nationaux ont de nouveau accepté, par consensus,

- une grille commune d'observation,
- un guide commun de l'observateur
- un plan de déploiement harmonisé des observateurs internationaux et nationaux;
- de rendre public un communiqué conjoint à l'issue des scrutins.

Il est à préciser que la cellule de la Coordination suscitée, n'a coordonné que les observateurs accrédités par la Commission Electorale Mixte Indépendante (CEMI).

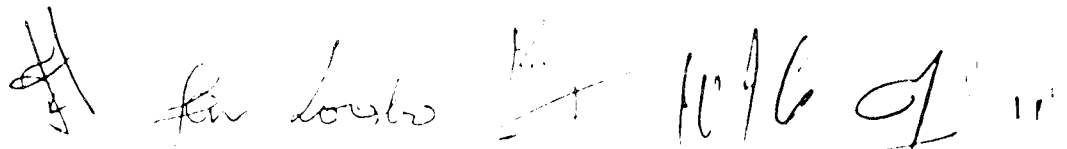
Au titre de l'observation nationale, dix ONG nationales ont été accréditées par la CEMI à savoir :

- le Réseau des ONG d'Information et l'Education Civique (REDEC) ;
- la Commission Episcopale Justice et Paix (CEJP) ;
- le Mouvement pour la Défense des Droits de l'Homme et d'Action Humanitaire (MDDH) ;
- l'Observatoire Centrafricain des droits de l'Homme (OCDH) ;
- l'Association des Femmes Juristes de Centrafrique (AFJC) ;
- la Ligue Centrafricaine des Droits de l'Homme (LCDH) ;
- GERDDES Centrafrique ;
- L'Action des Chrétiens contre la Torture (ACAT-RCA) ;
- Le Réseau des Organisations de Jeunesse pour les Droits de l'Homme (ROJDH) ;
- L'Association des Anciens Parlementaires en République Centrafricaine(AAPCA).

Au titre de l'observation internationale, six organisations ont été accréditées par la CEMI. Il s'agit de :

- Démocratie – Paix et Développement (DPDEV) ;
- Fédération Panafricaine des Associations et Clubs de l'Union Africaine (FEPAC/UA) ;
- la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ;
- l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) ;
- Plan International pour la Démocratie et la Paix en Afrique (PIDPA) ;
- Planète Verte.

Le plan de déploiement harmonisé, qui a regroupé 23 observateurs internationaux et 295 observateurs nationaux, soit au total 318 observateurs, a permis d'assurer la couverture



de quinze préfectures sur dix sept (contre douze au premier tour), et environ 2500 bureaux de vote.

Faute de disponibilité d'aéronefs, il n'a pas été possible aux observateurs internationaux et nationaux de couvrir les préfectures de HAUTE-KOTTO et SANGHA-MBAERE.

Après l'observation des scrutins, il ressort des rapports de synthèse des observateurs relatifs aux bureaux visités les constatations suivantes :

- La plupart des bureaux de vote sur l'ensemble du territoire ont respecté les heures d'ouverture et de fermeture légales ;
- Le matériel électoral était en place dans tous les bureaux de vote, sous réserve de la qualité insuffisante des urnes ;
- Malgré un taux de participation inférieur à celui du premier tour, le peuple centrafricain a fait preuve d'un patriotisme exemplaire, en accomplissant son devoir civique dans le calme, la sérénité et la discipline ;
- Le secret du vote était généralement assuré par la présence des isolements dans les bureaux de vote ;
- La présence des représentants des candidats ou partis politiques dans les bureaux de vote, ce qui constitue un gage de transparence des opérations de vote ;
- Les agents électoraux ont fait preuve d'une meilleure maîtrise des opérations électorales qu'au premier tour des scrutins ;
- Une meilleure utilisation du bulletin unique par les électeurs, malgré quelques insuffisances observées dans certains bureaux de vote ;

La présence systématique des superviseurs de la CEMI dans les centres de vote ;

- La présence discrète des forces de l'ordre à proximité des bureaux de vote, à l'exception de quelques circonscriptions de Bangui, où l'incursion intempestive de quelques éléments de la garde républicaine a été relevée ;
- Les insuffisances et imperfections liées à la gestion matérielle des scrutins, en particulier :
 - Le non affichage de la liste des électeurs dans la plupart des bureaux de vote ;
 - La disproportion dans la répartition des électeurs entre les bureaux de vote, dans un même centre de vote malgré les efforts d'amélioration fournis par la CEMI ;
 - Le vote sans carte d'identité nationale

Au regard de tout ce qui précède, les insuffisances relevées ne sont pas de nature à entacher d'irrégularités, les scrutins du 8 mai 2005, que les observateurs internationaux et nationaux estiment libres, justes, fiables et transparents, sous réserve des opérations post-électorales à savoir :

- le traitement et la proclamation des résultats par la CEMI.

X

En l'absence de...

10/6

- Le règlement du contentieux électoral par la Cour Constitutionnelle de Transition.

Cependant, en vue d'une meilleure gestion des prochaines consultations électorales, les observateurs internationaux et nationaux recommandent :

- Une formation de proximité des membres de bureaux de vote ;
- Une meilleure répartition des électeurs entre les bureaux de vote dans un même centre ;
- La poursuite de la campagne de sensibilisation des électeurs sur l'utilisation du bulletin unique ;
- Une définition plus stricte du rôle des forces de l'ordre ;
- L'exigence d'une pièce d'identification de l'électeur dont la nature sera définie par le Code électoral.

Au demeurant, les observateurs internationaux et nationaux remercient les autorités centrafricaines, les partenaires extérieurs et le peuple centrafricain, pour leur accueil et leur disponibilité.


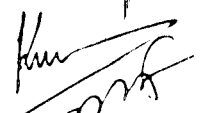

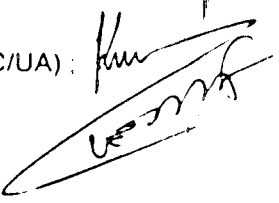



Enfin, les observateurs internationaux et nationaux adressent leurs félicitations à la CEMI, pour la bonne organisation des scrutins présidentiel et législatifs au deuxième tour, et pour avoir pris en compte les insuffisances relevées au premier tour.

Fait à Bangui le 10 mai 2005

Les observateurs internationaux et nationaux

Ont signé en présence du Coordonnateur :

Pour les observateurs internationaux

- Démocratie – Paix et Développement (DPDEV) 
- Fédération Panafricaine des Associations et Clubs de l'Union Africaine (FEPAC/UA) : 
- Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) :  
- Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) 
- Plan International pour la Démocratie et la Paix en Afrique (PIDPA) 
- Planète Verte 

Pour les observateurs nationaux :

- Le Président du Comité de Coordination de l'Observation Nationale 